

La mondialisation : entre résistances et réticences

Par Zaki Laïdi

Il n'y a pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, de rejet massif et global de la mondialisation. Celle-ci constitue un processus désormais trop diversifié, trop multiforme et trop contradictoire pour donner lieu à des clivages simples.

Il y a bien sûr des processus de mondialisation économique et financière plus visibles et plus puissants que d'autres. Mais de plus en plus, ces processus économiques et financiers sont doublés ou débordés par des dynamiques sociales ou culturelles, qu'il s'agisse de l'immigration de la *world music*, ou de la consommation de masse. Ce qu'il faut comprendre, c'est que la mondialisation n'est pas simplement affaire de flux quantifiables. Elle est aussi une représentation du monde. Elle est donc aussi un imaginaire¹. Dans cet imaginaire entrent en ligne de compte des faits mais également des représentations. Et c'est cette alchimie entre réalité et imaginaire qui confère une puissance sociale et politique à la mondialisation. L'absence de rejet massif et global de la mondialisation ne contredit cependant pas la persistance d'un malaise réel et par là même mondial. Et c'est à une interprétation de ce malaise que cet article est consacré. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons identifié quatre facteurs macro-sociaux qui, à l'échelle mondiale, freinent ou bloquent la réappropriation de la mondialisation. Ces quatre facteurs sont :

- l'effet de mémoire de la mondialisation qui, dans les pays du Sud, rappelle domination et colonisation ;
- la faible mobilité sociale des nations engendrée par la mondialisation ;

¹ Zaki Laïdi, « Les imaginaires de la mondialisation », *Esprit*, octobre 1998, pp. 85-98.

- l'identification de la mondialisation à l'aggravation des inégalités sociales ;
- les résistances sociales et culturelles à l'ouverture des marchés.

1. Les mémoires de la mondialisation

Il y a dans la mondialisation une aporie redoutable : elle porte sur le rapport au passé. En effet, celle-ci apparaît comme une révolution temporelle qui survalorise le présent détriment du passé, la vitesse au détriment de la lenteur, la synchronisation au détriment de la disjonction. Le temps mondial est celui de la simultanéité planétaire, d'un formatage synchrone globalisé, pour reprendre l'expression de Sloterdijk qui sélectionne, trie et exclut sur une base temporelle². La mondialisation crée une évidente ségrégation par la vitesse³. Or, il est clair que le rapport au temps est un rapport social construit, qui est tout sauf neutre. Ainsi les sociétés avancées sont naturellement mieux placées pour affronter certains défis technologiques et en tirer avantage dans la mesure où la rapidité résulte largement d'un capital social et éducatif. De surcroît, l'accès même à certaines technologies –comme Internet- productrices de simultanéité planétaire reste prodigieusement inégalitaire. Tout ceci est fort connu et ne mérite pas que l'on s'y attarde outre mesure. Ce qui l'est en revanche beaucoup moins, c'est le rapport historique que les sociétés entretiennent avec la mondialisation. Or cette question est totalement éludée. En effet, la mondialisation est présentée comme un fait historique nouveau, comme l'avènement d'une ère nouvelle qui concernerait tout le monde –au sens propre du terme . Par le fait même qu'elle serait inédite, elle limiterait les points de comparaison historique ainsi que les manières différentes de l'aborder. La mondialisation serait une sorte de mise à jour sans mémoire, fondée sur une maîtrise de codes et de référentiels transculturels. Du coup, la manière dont l'expérience

² Peter Sloterdijk, *Dans le même bateau*, Paris, Rivages, 1997, p 59.

³ Zaki Laïdi, *Le sacre du présent*, Paris, Flammarion, 2000, 2^{ème} partie.

passée pourrait être actualisée pour se penser dans le monde est occultée. Ce qui est mis en avant, c'est au contraire le changement, l'arrachement au passé, aux méthodes anciennes, etc. La mondialisation radicalise comme l'a bien vu Giddens, notre rapport à la modernité⁴.

Internet serait universel, et quand bien même ne le serait-il pas, le seul problème serait de l'universaliser. D'où l'impératif de réduire par exemple le «fossé numérique ». A cet égard, l'idéologie de la mondialisation reste une idéologie du rattrapage sur un mode que l'on a connu aussi bien avec le développementalisme des années 60 (les étapes de la croissance) qu'avec le marxisme (les voies d'accès au socialisme).

Dans les pays développés du Nord, l'idée d'une mondialisation comme un phénomène inédit n'a pas de mal à se répandre, car celle-ci est plus ou moins vécue sur le monde d'une remise en cause d'avantages acquis, de protection sociale, de sécurité de l'emploi. C'est d'ailleurs sur cette idée de rupture avec le passé -souvent d'ailleurs idéalisé- que certains mouvements antimondialisation et notamment les mouvements français et latinos, qui sont les plus idéologisés et les plus anti-libéraux, prospèrent. Naturellement, cette rupture avec le passé est réelle. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle soit inédite. Les pays du Nord ont connu au 19eme siècle une mondialisation comparable à celle que nous connaissons aujourd'hui. Mais elle a été à la fois cassée et contenue : cassée par les deux guerres mondiales et par la crise de 1929⁵, contenue par la mise en place progressive des Etats-providence, qui ont affaibli l'idéologie libre-échangiste⁶. De cette réalité historique assez mal connue, des opinions publiques, il peut y avoir nostalgie mais pas traumatisme. Il y a une nostalgie par rapport aux bienfaits de l'Etat-providence. Ce qui explique, d'ailleurs pourquoi le facteur générationnel reste très important dans les attitudes vis-à-vis de la mondialisation⁷. L'appréciation pessimiste des effets de la mondialisation croît avec l'âge. Entre 18 et 24 ans,

⁴ Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

⁵ Karl Polanyi, *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1977.

⁶ Vito Tanzi and Ludger Schuknecht, *Public Spending in the XXth century. A Global perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

l'appréciation positive est de 54 %. Entre 25 et 34 ans, elle est de 48 %. Elle chute à 34 % pour les 35-49 ans et à 30 % pour les 50-60 ans. Mais il n'y a pas de traumatisme historique à surmonter car, d'une certaine manière, l'Occident est toujours parvenu, depuis la Révolution industrielle, à se réapproprié socialement le changement économique, technologique ou scientifique. On peut d'ailleurs estimer que dans l'ensemble les mouvement antimondialisation participent plus d'une logique de réappropriation sociale du changement que d'une opposition radicale à celui-ci. Il y a sur ce plan une comparaison à mener entre le syndicalisation ouvrière des XIX^e et XX^e siècles et les mouvement anti-mondialisation. Dans les deux cas, on trouve, au moins en apparence, un mouvement en trois temps : premier temps : contestation du changement sous forme de refus de celui-ci ; deuxième temps : acceptation du changement en tant que tel mais refus d'intérioriser les conditions sociales dans lesquelles il intervient ; enfin, dans un troisième temps, entrée de plain pied dans une négociation permanente des fruits du changement⁸.

En un siècle, les ouvriers sont passé d'un refus de leur condition à une valorisation de celle-ci en passant par la contestation ouvriériste. Aujourd'hui, on retrouve un processus du même ordre dans la contestation de la mondialisation, même si les enjeux se sont transnationalisés. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs, le terme de mouvement « antimondialisation » paraît presque anachronique. Car s'il existe dans cette mouvement, des mouvements souverainistes –à peine déguisés- on ne peut pas dire que ceux-ci soient majoritaires. Il y a chez tous les antimondialisation une valorisation du local par rapport à un global marchand et uniformisant. Mais la défense des localismes eux-mêmes très différents, passe de plus en plus par des mobilisations globales. Pourtant, tout ce que nous venons de dire n'a véritablement de sens que dans les pays du Nord. Au Nord, il peut y avoir une nostalgie pour les Trente Glorieuses, doublée d'aspirations nouvelles de nature environnementale, par

⁷ *Le Monde*, 19 juillet 2001.

⁸ Cf. Zaki Laidi, *Malaise dans la mondialisation*, Paris, Textuel, 2000.

exemple. Au Sud, le problème est plus profond. Car à l'éventuelle nostalgie des années 60 et 70, qui a symbolisé au Sud l'émancipation politique, s'ajoute un traumatisme historique lié à la colonisation et, plus généralement, à la pénétration occidentale, à partir du XVIII^e siècle. En effet, et qu'on le veuille ou non, la première mondialisation du XIX^e siècle a été marquée par une symétrie entre l'industrialisation du Nord et la désindustrialisation du Sud. Comme l'ont montré les travaux de Bairoch et Chaudhuri, la première mondialisation a largement profité au Nord⁹. Tout au long du XVIII^e siècle, l'industrie cotonnière de l'Inde était la première du monde, pour ce qui était de la qualité de la production et des exportations. Avant le XIX^e, l'Europe considérait d'ailleurs l'Inde et la Chine comme partiellement plus développées qu'elle.¹⁰ Autant dire que la relation Nord-Sud était plus équilibrée. A la fin du XIX^e siècle, le rapport des forces avait totalement basculé en faveur du Nord. L'Inde était devenue importatrice de textiles et exportatrice de coton. Bairoch montre que sur la base d'un indice 100 en 1900 pour la Grande-Bretagne, le niveau industriel de la Chine n'était que de 3 pour la Chine et 1 pour l'Inde alors qu'en 1800, soit un siècle plus tôt, il était simplement de 16 pour la Grande-Bretagne, et de 6 pour la Chine et pour l'Inde¹¹. Naturellement, il faut se demander pourquoi des nations n'ont pas réussi à survivre dans la compétition face à des nations plus modernes. Et il serait absurde de tirer de ces faits historiques avérés des conclusions hâtives et pour le moins hasardeuses sur les méfaits de la mondialisation. La question n'est pas là. Elle est plutôt dans l'effet mémoire de la mondialisation. Dire au Sud sur le mode de l'injonction qu'il ne peut que tirer avantage de la mondialisation, qu'il n'y a pas d'alternative à celle-ci, bute sur la mémoire historique de nations pour qui l'ouverture équivaut à domination, mondialisation à recolonisation. Or, la manière atemporelle et

⁹ Paul Bairoch, « International industrialisation levels from 1750 to 1980 », *Journal of European Economic History*, 2, pp. 268-333 ; K.N. Chandhuri, « India's foreign trade and the cessation of the East India Company's Trading Activities : 1828-1840 », *Economic History Review*, 19 (2), pp. 345-363.

¹⁰ Richard Baldwin et Philippe Martin, *Two waves of globalization : superficial similarities, fundamental differences*, Cambridge, NBER, WP 6904, janvier 1999, p. 4.

¹¹ Paul Bairoch, art. cité.

anhistorique dont les grandes institutions multilatérales posent le problème de la mondialisation attise cette suspicion. D'où l'écart abyssal entre une pédagogie rationnelle de la mondialisation, fondée sur les avantages comparatifs, et une interprétation politique de celle-ci qui demeure au Sud extrêmement négative. Fondamentalement, la mondialisation apparaît au Sud comme un défi politique menaçant dans la mesure où les gains économiques et sociaux qu'elle est censée procurer apparaissent trop virtuels au regard des inconvénients réels qu'ils engendrent, notamment en termes de souveraineté.

Et là encore, nous retombons sur la question du temps mondial. Est-il possible de penser une sorte de synchronisation planétaire exacerbée à partir de situations historiques différenciées ? Est-il possible de plaider pour le renoncement à la souveraineté politique des Etats en prétextant de son obsolescence, quand l'Occident a mis plusieurs siècles à l'intérioriser et à la sanctifier, alors que dans les pays du Sud, cette intériorisation est plus récente et souvent fragile.

La prise en compte de la mémoire historique des nations ne présente naturellement aucun intérêt si elle prend une tournure commémorative ou culturaliste. Elle peut en revanche relancer le débat sur les moyens de raccorder les temporalités locales au temps mondial. A cet égard, la seule leçon historique que l'on peut retirer est qu'en matière de développement, comme en matière d'histoire, le travail de mémoire est indispensable. Pour entrer dans le temps mondial, le Nord doit laisser au Sud le droit d'effectuer sur la mondialisation un travail de mémoire, condition préalable à son intériorisation.

2. La faible mobilité sociale des nations

Il existe un contraste saisissant entre l'ampleur prise par le débat sur la mondialisation et les résultats obtenus par celle-ci. Certes, on ne peut mesurer les effets de la mondialisation que sur le moyen long terme. Mais ce hiatus temporel se heurte à au moins trois difficultés. La

première vient du **fait** que l'idéologie de la mondialisation fonde une large partie de sa crédibilité sur l'efficacité rapide des mesures qu'elle préconise (rigueur des finances publiques, dérégulation, ouverture à la compétition mondiale). D'où l'importance accordée par le FMI aux thérapies de choc, censées jouer sur la surprise et la vitesse d'exécution. La seconde difficulté vient du fait que les dirigeants politiques acceptant de jouer le jeu de la mondialisation sont contraints d'offrir à leurs opinions soit des compensations soit des mesures de rigueur ou d'ajustement. Ceci d'autant plus que la mondialisation a clairement coïncidé avec une vague de démocratisation politique qui rendait plus difficile la conduite d'une politique de rigueur, d'austérité ou de remise en cause d'un certain nombre d'avantages. Certes, l'existence d'un espace démocratique est de nature à favoriser l'appropriation du changement. Mais cette opportunité est compensée, et dans certains cas ensevelie, par l'accroissement des demandes de protection ou de dérogation, ainsi que l'exigence de réponses immédiates¹². Cette deuxième hypothèse étant particulièrement présente dans les sociétés où la démocratisation reste une démocratisation de surface qui laisse entière l'inégalité d'accès aux ressources. Eichengreen explique la stabilité historique de l'étalon-or par l'immunisation de la politique monétaire contre les pressions sociales¹³. Son hypothèse confirme l'analyse de Polanyi pour qui le grand changement de l'Après-Guerre (1914-1918) tient à l'accroissement des pressions politiques internes sur la politique monétaire¹⁴. Tout ceci pour dire que la mondialisation du XXI^{ème} siècle est une mondialisation sociale qui ne se limite plus à une alternative entre l'Etat et le marché.

Quoi qu'il en soit, ce qui affaiblit aujourd'hui la mondialisation et limite de ce fait l'extension de sa base sociale, c'est l'absence « d'effet Weblen », c'est-à-dire l'absence de résultats spectaculaires qui permettraient de démontrer ses bienfaits. Tant qu'il existait une alternative politique et idéologique à la mondialisation, les vertus d'une économie ouverte sur

¹² Zaki Laïdi, « Democracy in real time », *Journal of Democracy*, juillet 2002, pp. 68-79.

¹³ Cf. B. Eichengreen, *Globalizing capital*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

une économie fermée était relativement faciles à démontrer. Mais paradoxalement, la disparition d'une alternative globale et cohérente à la mondialisation a rendu la légitimation de celle-ci plus difficile. D'une part parce qu'il est toujours pénible d'admettre qu'il n'y a pas d'autre choix . D'autre part parce que le débat ne porte plus sur le bien fondé de la mondialisation, mais sur les modalités de sa mise en œuvre. Ceci explique d'ailleurs pourquoi les mouvements anti-mondialisation ne faiblissent pas, quand bien même peinent-ils à dégager une alternative politique. Il faut d'ailleurs dire ici que le phénomène Attac tel que nous le percevons en France est loin d'être représentatif de tous les mouvements « antimondialisation ». Sa tentative de politiser le processus de Porto Alegre s'est par exemple heurtée à une très forte opposition. La plupart des grandes ONG (Oxfam, Greenpeace, etc) restent sur une ligne réformiste critique. Oxfam, par exemple, milite fortement pour que l'accès aux marchés du Nord soit plus favorable aux pays du Sud. Attac, en revanche, se garde bien de s'engager sur cette voie, car réclamer l'ouverture des marchés, c'est aussi reconnaître les bienfaits du libre-échange.

Ceci étant dit, il est indéniable que la mobilité sociale des nations reste extraordinairement faible à ce jour. Si l'on considère ici les nations comme des entités indépendamment de leur population et qu'on les classe par ordre décroissant de PNB par habitant, on constate qu'en vingt ans, la hiérarchie n'a pas été bouleversée. Sur la base d'un indicateur de rattrapage des 17 pays de l'OCDE les plus riches du monde, on constate un très grande stabilité de la hiérarchie des nations. Les pays d'Asie du Sud-Est et du Sud de l'Europe ont rattrapé leur retard. En revanche, pour toutes les autres, c'est l'inverse qui s'est produit¹⁵.

Une étude plus poussée menée pour le compte de la Banque mondiale par Milanovic aboutit à des conclusions comparables à partir de données différentes. Milanovic analyse sur

¹⁴ K. Polanyi, *La Grande Transformation*, *op. cit.*

¹⁵ Cf. « La concurrence internationale : vingt ans après », *La lettre du CEPII*, septembre 1998, p. 2.

la période 1950-1998 l'évolution des PNB par habitant de 124 pays¹⁶. Il compare le PNB par habitant atteint par ces pays avec la « meilleure année » de chacun de ces pays depuis 1950. Pour 90 % des pays de l'OCDE, l'année 1998 est la meilleure année, ce qui tendrait à montrer que, sur cette base, la mondialisation a été profitable à ces pays. Pour tous les autres, en revanche, la situation est beaucoup plus contrastée. Pour la plupart des pays d'Asie, Chine et Inde compris, 1998 est aussi la meilleure année. Pour la Corée et la Malaisie, la meilleure année était 1997, mais ce décalage paraît très négligeable. Le recul n'est sensible que pour la Thaïlande et l'Indonésie qui ont eu à connaître dans le premier cas une grave crise en 1997, et pour la seconde une crise politique et économique très sévère.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, le contraste est plus fort. Le nombre de pays qui accusaient en 1998 une baisse de leur PNB par habitant de 10 à 30 % par rapport à leur meilleure année est supérieur à celui de ceux qui, en 1998, connaissaient leur meilleure année. Ce chiffre ne tient naturellement pas compte de la dégradation considérable intervenue en Argentine depuis lors. De sorte qu'en Amérique latine, seul le Chili apparaît comme le pays ayant réussi à consolider sa position de pays émergent. Mais on voit bien que la valeur d'exemple du Chili est très limitée, par la taille du pays, sa relative homogénéité culturelle, une très longue culture libre-échangiste, sans parler d'un intermède dictatorial pendant lequel furent entrepris d'énormes ajustements économiques et sociaux. De fait, pour l'ensemble de l'Amérique latine, la croissance moyenne de la décennie 90 est égale à la moitié de ce que fut la croissance dans les années 60 et 70. Autant dire que « l'effet Weblen » ne paraît pas spontanément devoir jouer en faveur des politiques libérales, même si ceux qui les récuse (V é n é z u e l a) s o n t d a n s l ' i m p a s s e .

De tout cela découle un problème politique majeur, engendré par la mondialisation. Celle-ci n'a pour le moment pas bousculé la hiérarchie sociale des nations et apparaît de ce

¹⁶ Branco Milanovic, « World income inequality in the second half of the 20th century », juin 2001, art. non publié. Les statistiques qui suivent sont toutes tirées de ce document.

fait comme une « opération blanche ». En revanche, la perception sociale de la mondialisation n'est pas restée neutre. Elle a pris un caractère très négatif. Le tableau ci-dessous témoigne du caractère très précaire des changements intervenus depuis une décennie en Amérique latine en termes de croissance, alors que parallèlement, la croissance du chômage est réelle.

	Taux de chômage en % de la population active urbaine		PIB Taux de croissance annuels		Investissements directs étrangers. Flux nets en % du PNB	
	1992	2000	1992	2000	1992	2000
ARGENTINE	7	15,1	9,6	- 0,5	2	4
BRAZIL	5,4	7,6	1,7	1,8	2	9
CHILI	5,8	7,1	- 0,3	4,5	1 6	
COLOMBIE	8,9	14,1	3	2,8	1	5
COSTA RICA	5,3	10,7	1,7	- 0,7	2	1
ECUADOR	9,4	8,5	- 0,4	3	0	1
VENEZUELA	1,8	14	7	4	1	4

Sources : IADB et Banque mondiale

De cette réalité, deux faits se dégagent. Le premier est le déséquilibre entre une discipline macro-économique généralisée et partiellement intériorisée, en tout cas par les élites et, de l'autre, une flexibilité sociale marquée par de hauts niveaux de chômage (doublement en dix ans) et un niveau de pauvreté considérable (44 %). Le second est l'exceptionnelle vulnérabilité de ces pays aux mouvements de capitaux. Cette vulnérabilité s'exprimant à la fois au travers du fort renchérissement du coût du capital et de sa raréfaction¹⁷ Au Chili, pourtant vitrine de l'Amérique latine, les flux de capitaux sont passés de 7 % du PNB en 1998 à 1% seulement en 2001¹⁸. De ce point de vue, la crise brésilienne de l'été 2002 est exemplaire car elle souligne l'extrême difficulté du système financier mondial à « gratifier » ses meilleurs élèves. En effet, si l'on compare la crise brésilienne de 2002 à celle de 1998, un fait retient l'attention. En 1998, le Brésil subit les effets de la crise asiatique. Mais la contagion prit en quelque sorte sur un terrain favorable : sa monnaie était surévaluée et son

¹⁷ Ce double processus bien mis en évidence par Georges Soros dans *Globalization*, New York, Public Affairs, 2000, pp. , est confirmé par les dernières statistiques de la Inter American Development Bank, *Annual Report*, 2001, Washington D.C., 2002. Nombreux sont ceux qui lient ce double processus à la volonté de l'Administration Bush de réduire le hasard moral en laissant planer le doute sur l'intervention financière américaine et du FMI dans l'hypothèse d'un défaut de paiement.

déficit public atteignait 8% du PIB. En 2002, le retrait des capitaux et le renchérissement du coût du capital sont intervenus alors que l'excédent budgétaire primaire est de 3,5 %, que le taux de change est flexible et que l'inflation est sous contrôle¹⁹. L'Amérique latine se trouve ainsi prise dans une logique de précarité qui cumule les trois inconvénients potentiels de l'ouverture : la dégradation des termes de l'échange, le ralentissement du commerce mondial, la quasi disparition des investissements en portefeuille. Seul subsiste la ressource des investissements directs. Mais celle-ci tend également à se contracter très sévèrement.

Cette très faible mobilité sociale des pays intermédiaires paraît presque inexistante pour les pays les plus pauvres. Pour ces derniers, l'ascenseur social ne semble fonctionner que dans un sens descendant. Sur les 50 pays ayant le plus bas revenu par tête en 1990, 33 d'entre eux se trouvaient en 1999 avec un niveau de vie par habitant plus faible²⁰. Quant aux autres, les perspectives ne sont guère plus encourageantes. Au rythme de croissance qui fut le leur pendant cette décennie, il leur faudra attendre 75 ans pour atteindre le niveau de vie de la Grèce –qui détient pourtant le plus bas niveau d'Europe²¹. Pourtant, si l'hypothèse d'un rattrapage rapide sans condition d'ajustement libéral orthodoxe n'est pas garanti et probablement irréaliste, l'existence d'une prétendue loi d'airain de la mondialisation qui ne serait au fond qu'une supercherie idéologique au service des plus puissants ne peut pas sérieusement être retenue. D'une part parce que, même au Nord, la mondialisation donne lieu à des contestations sociales dont l'une d'entre elle repose sur le transfert de richesse vers le Sud par le biais des délocalisations, par exemple. Ensuite et surtout, parce que le déterminisme anti-libéral paraît aussi peu crédible que le déterminisme libéral. N'oublions jamais à cet égard de relire le livre de Gunnar Myrdal sur le *Drame de l'Asie*. Au milieu des années 60, celui-ci jugeait le décollage de l'Asie impossible au regard des contraintes

¹⁸ IADB, *Annual Report, op. cit.*, p. 2.

¹⁹ *Financial Times*, 5 août 2002.

²⁰ *World Development Report 2001*. Table 2.

internationales que ce continent subissait. A cette époque où la mystique anti-impérialiste était en vogue, les dragons du Sud-Est asiatique apparaissaient comme de « fausses valeurs » par le fait même qu'elles étaient politiquement inféodées à l'Amérique. La vogue était alors au développement auto-centré et à la valorisation du funeste modèle algérien. Certes, l'école française des « industries industrialisantes » eut ultérieurement beau jeu de dire que le modèle n'avait pas été compris ou bien appliqué. Mais, d'une certaine manière, cette explication n'est-elle pas applicable à ceux qui suivent (mal) le modèle néo-libéral ? En réalité, nous retrouvons ce dilemme bien classique entre les impératifs prescriptifs d'une démarche politico-idéologique et les réalités historiques. Les premiers reposent sur une nécessaire simplification des enjeux et des contraintes ainsi que sur une logique de résultats que la dynamique des marchés financiers pousse à son paroxysme. Les secondes intègrent l'épaisseur sociale des sociétés ainsi que leur exceptionnelle diversité. Or tout se passe dans un « entre deux » qui est précisément le plus difficile à formaliser, car il ne peut aboutir qu'au mot d'ordre peu mobilisateur de « tout dépend ».

4. L'identification de la mondialisation à l'aggravation des inégalités sociales

La faible mobilité sociale des nations a une dimension symbolique importante, car c'est encore entre elles que les nations se comparent. Et dans un espace mondialisé ce référentiel est loin de perdre de sa substance. Pour valoriser leur choix, les institutions internationales mettent toujours en évidence le succès de tel ou tel pays. Il est cependant acquis que cette mesure est pour le moins incomplète si elle n'intègre pas d'autres facteurs comme la population ou la concentration sociale de la richesse indépendamment de son origine nationale. Or il est bien évident que la prise en compte de ces différents éléments peut changer la nature des résultats. Compte tenu du poids démographique de la Chine, on peut

²¹ Benjamin Friedman, « Globalization : Stiglitz's case », *New York Review of Books*, 15 août 2002.

parfaitement dire que la mondialisation accroît les inégalités en Chine, mais que cet accroissement n'est nullement incompatible avec un enrichissement général de la Chine qui réduit l'inégalité internationale par habitant pondérée par la population²². C'est la raison pour laquelle il existe plusieurs mesures de l'inégalité. La diversité des instruments de mesure est à son tour renforcée par l'immensité des problèmes méthodologiques que pose la collecte des données. Citons de manière non exhaustive la différence entre la valeur nominale de la richesse et son évaluation en termes de pouvoir d'achat, la prise en compte de la richesse acquise de manière informelle, le décalage dans le temps entre la collecte des données et leur agrégation, la fiabilité des informations statistiques, les choix des périodisations, sans parler, bien sûr, du problème de la causalité, etc. Tout ceci venant s'ajouter à l'utilisation possible de sept indices de mesure de l'inégalité, indices dont le plus célèbre est le fameux indice de Gini²³.

Dans de telles conditions, on ne s'étonnera donc pas que les conclusions des innombrables études sur le sujet débouchent sur des conclusions relativement différentes.

Dans une récente et exhaustive étude, Xavier Sala-i-Martin démontre qu'au rebours de ce qui est généralement dit ou écrit, l'inégalité entre nations aurait baissé de 5% entre 1970 et 1998, dès lors que l'on pondère les résultats des PNB par la population et que l'on compare les revenus non pas dans l'absolu mais par référence au pouvoir d'achat de ces revenus. A l'appui de cette analyse figure un élément essentiel : l'entrée de la Chine dans la compétition mondiale depuis 1978, qui aurait globalement accru le revenu des Chinois dans leur

²² Sur la base des coefficients de Gini qui mesurent entre 0 et 100 l'inégalité, Branko Milanovic a montré combien ces coefficients pouvaient varier selon la méthode de calcul retenue. Il montre par exemple que le coefficient de Gini entre les différents Etats américains était en 1989 de 9,8 si l'on ne tenait pas compte de la population des différents Etats, qu'il était de 8,3 si il était pondéré par la population des Etats, et qu'il atteignait le chiffre de 40,1 s'il analysait les différences de revenus des ménages indépendamment de leur lieu de résidence dans les différents Etats. Cf. Branko Milanovic, « World income inequality », art. cit., p. 6.

²³ Ces problèmes méthodologiques ont bien été résumés et détaillés par Xavier Sala-i-Martin, *The disturbing rise of Global Income Inequality*, Cambridge, NBER, WP, n° 8904, juillet 2002. Le biais le plus important concerne l'évaluation monétaire des revenus sur une base nominale ou de parité de pouvoir d'achat. Dans le cas de la Chine par exemple, si le revenu nominal moyen est de 840, il s'élève à 3 900 dès lors qu'il est mesuré en parité de pouvoir d'achat. Certaines institutions onusiennes et notamment le PNUD, tendent à occulter cette différence

ensemble, même s'il en résulte un accroissement des inégalités à l'intérieur des nations. Pour Xavier Sala-i-Martin, le seul véritable défi concerne l'Afrique qui concentrait les poches de pauvreté les plus grandes²⁴. Cette thèse reste cependant minoritaire, y compris aux yeux de la Banque mondiale²⁵. Les études de Schultz, Fuebangh et Milanovic estiment que les analyses concluant à une réduction des inégalités inter-nationales entre 1980 et 1998 sont sous-évaluées dans des proportions de 10 à 20 %²⁶. Milanovic estime que le coefficient de Gini qui mesure l'inégalité sur une échelle de 0 à 100 (de l'égalité parfaite à l'inégalité absolue) montre que l'inégalité inter-nationale non pondérée n'a cessé de croître depuis le début des années 80 et encore plus depuis le milieu des années 80. Or cette croissance contraste avec une stabilisation constatée dans les années 1960-1980 sur la base d'instruments de mesures statistiques comparables²⁷. Sur une base pondérée par la population- mais sur une période plus courte – 1988-1993-, Milanovic aboutit à une conclusion comparable : le coefficient de Gini serait passé de 62,8 à 66. Ce qui est intéressant dans l'étude de Milanovic, c'est moins l'ingéniosité statistique que l'explication qu'il donne à cet accroissement des inégalités. Pour lui, les trois principales sources d'inégalité tiennent à l'accroissement des inégalités entre villes et campagnes en Chine et en Inde, à l'effondrement des classes moyennes en Amérique latine et en Europe de l'Est et en Russie²⁸. Milanovic a dans une étude complémentaire tenté d'analyser l'effondrement des classes moyennes d'un double point de vue inter-national et mondial. Ses conclusions sont très convergentes. 76 % de la population mondiale vit dans des pays pauvres –ce qui n'exclut pas l'existence de riches dans ces pays- 8 % vit dans des pays intermédiaires et 16 % dans des pays riches –où il y a aussi des pauvres. Pourtant, si l'on prend en compte les inégalités de revenus indépendamment de leur origine géographique, on

comme si elles voulaient souligner les inégalités mondiales et par là même les conséquences négatives de la mondialisation.

²⁴ Ibid., p. 39.

²⁵ Sur la synthèse des débats sur l'inégalité, cf. M. Lundberg et B. Milanovic, *Globalization and inequality : Are they linked and how ?* Washington, World Bank, 2000.

²⁶ Branco Milanovic, « World income inequality », art. cité, p. 26.

²⁷ Ibid., p. 47

aboutit à des résultats assez proches : 78 % de la population mondiale est pauvre, 11 % appartient à la classe moyenne et 11 % est riche²⁹.

C'est peut-être dans l'érosion des classes moyennes qu'il faut rechercher une des sources de mécontentement ou d'insatisfaction vis-à-vis de la mondialisation. Pour autant, il est difficile d'incriminer la mondialisation en soi dans ce processus d'évidement des classes moyennes dans la mesure où les effets de la mondialisation restent différenciés.

L'Asie connaît une structure inégalitaire bien moins forte que l'Amérique latine, alors que ces deux régions sont intégrées au processus de mondialisation. Cela étant, par le fait même que celle-ci n'entraîne en soi aucune correction des inégalités, le soutien social dont elle pourrait bénéficier reste très limité. Aucun grand changement social ne peut véritablement aboutir à un meilleur équilibre social si, d'une manière ou d'une autre, il ne vise pas à consolider et étendre les classes moyennes. Certes, on pourra estimer qu'au XIX^e siècle la mondialisation provoque elle aussi dans un premier temps une aggravation des inégalités sociales dans les pays riches³⁰. Mais cette comparaison n'est pas forcément rassurante.

Williamson considère que l'aggravation des inégalités à la veille de la première guerre mondiale explique en partie le processus de de-globalisation intervenu à partir de 1914³¹.

Mais, d'une certaine manière, l'équation au début du XXI^e siècle semble plus complexe par le fait que la mondialisation se fait par la mobilité du capital et non par celle du travail. Or si, au XIX^e siècle, la mobilité du travail a eu un effet inégal dans les pays développés grâce à la baisse du coût du travail, elle a simultanément permis aux pays d'émigration de réduire la pression démographique et de se développer plus facilement. Au

²⁸ Ibid , p. 10.

²⁹ Branko Milanovic et Shlomo Yitzhaki, « Does the world have a middle class ? », Janvier 2001. Art. non publié, pp. 32-33.

³⁰ Jeffrey G. Williamson, *Globalization and inequality then and now : The late 19th and late 20th centuries compared*, Cambridge, NBER. WB 5491, mars 1996, p. 8.

³¹ Williamson souligne néanmoins que l'aggravation des inégalités au Nord a entraîné une baisse de l'inégalité dans les pays du Sud. Mais dans ce mouvement, l'immigration joua un rôle essentiel, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, même si Williamson se situe dans la lignée des économistes minoritaires pour qui l'immigration, plus que le commerce, accentue l'écart entre salariés qualifiés et non qualifiés. *Ibid*, p. 5 et suiv.

XIX^e siècle, la mobilité du travail reste faible, même en tenant compte des délocalisations. Le poids est aussi mis sur la mobilité du capital et la libre circulation des biens et des services pour réduire les inégalités inter-nationales. Cette attente paraît historiquement démesurée. La vraie question politique est donc celle de savoir si la correction des inégalités mondiales pourra se faire sans mobilité du travail. Cette question, les pays du Nord ne peuvent naturellement pas la poser frontalement. Ils l’esquivent en estimant que la liberté des marchés, couplée à de « bonnes politiques internes », permettrait d’atténuer la pression inégalitaire. Mais cette cote mal taillée paraît bien problématique. D’une part parce que les pressions protectionnistes restent réelles au Nord ; d’autre part, parce qu’une ouverture des marchés du Nord entraînera mécaniquement des déséquilibres entre pays du Sud ; enfin parce que la définition de bonnes politiques internes passe nécessairement par une conditionnalité qui est déjà très mal ressentie.

Ceci d’autant plus que le débat sur les inégalités ne se joue pas que sur l’axe Nord-Sud. Au sein des pays riches, qui pourtant sont les principaux bénéficiaires de la mondialisation, le débat sur les inégalités s’est fortement intensifié. Les Etats-Unis, qui symbolisent le mieux la mondialisation, sont confrontés à un processus d’accentuation exceptionnelle des inégalités. Certes, la tolérance historique des Américains pour l’inégalité est incomparablement plus grande qu’en Europe³². C’est la raison pour laquelle l’inégalité n’est jamais en soi un critère d’analyse ou d’interprétation. Il n’empêche, comme le souligne Kevin Philipps dans son dernier livre, que les inégalités se sont fortement accrues depuis la fin des années 80. Alors qu’en 1982, la fortune des 400 Américains les plus riches atteignait les 230 milliards de dollars, ce chiffre passait à 2,6 milliards de dollars en 1999. De fait, 10 % des Américains détiennent 40 % des revenus américains contre près de 30 % à la fin des années 70. La thèse de Philipps est de dire que les Etats-Unis reviennent à une structure

³² Voir sur ce point Alberto Alesina, Rafael Di Tella et Robert Mac Culloh, « Inequality and happiness : Are Europeans and Americans different ? », Cambridge, NBER, juin 2002, art. non publié.

d'inégalités qui était celle des Etats-Unis à la fin des années 20³³. Rien ne prouve que la mondialisation soit en soi responsable de ce processus qui trouve son origine dans les choix fiscaux politiques délibérés pris depuis l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan en faveur des revenus les plus élevés. Mais là encore, la dissociation des processus paraît toujours délicate dès lors qu'il y a coïncidence dans le temps entre cette accentuation des inégalités internes et la mondialisation de l'économie américaine. Ce qui est sûr, c'est que la logique de financiarisation de l'économie à laquelle se rattache ce processus d'accroissement des inégalités a incontestablement été exporté par les Etats-Unis à travers le monde et cela d'au moins deux façons. D'abord au travers des mécanismes d'influence de l'économie la plus puissante (« les fameuses meilleures pratiques »). Ensuite et surtout au travers des processus de recyclage financiers que les Etats-Unis ont favorisé avec beaucoup de vigueur en imposant l'ouverture des marchés financiers dans des conditions souvent hasardeuses³⁴

4 – La faible préférence pour le libre échange

On n'insistera pas beaucoup sur le fait que le libre échange est un des instruments essentiels de la mondialisation. Au cours de la décennie 90, la croissance du commerce mondial a été largement supérieure à celle de l'économie mondiale. Cette extraversion a touché les pays riches mais, proportionnellement, plus encore les pays en développement. L'importance prise par le commerce mondial est attestée par la quasi universalisation de l'OMC, à laquelle n'ont pas encore adhéré les pays dont l'économie dépend du seul pétrole. Les institutions multilatérales mettent depuis longtemps l'accent sur les bénéfices de « l'ouverture ». Et quoi qu'on en pense, cette idée s'est très largement imposée au-delà du

³³ Kevin Philipps, *Wealth and democracy. A political history of the American Rich*, New York, Broadway Books, 2002. Voir l'analyse du livre faite par Jeff Madrick, « The Power of the Super Rich », *New York Review of Books*, 18 juillet 2002.

³⁴ Il semble désormais acquis que la libéralisation des marchés financiers ne peut pas être pensée comme la suite logique de l'ouverture des marchés des biens et des services. Cf. Jagdish Bhagwati, *FreeTrade today*, Princeton, Princeton University Press, 2002, p. 10.

cercle des pays développés. C'est pourquoi on n'insistera jamais assez pour dire que la création de l'OMC constitue un progrès réel dans la régulation mondiale en ce qu'elle offre un cadre de négociations multilatéral qui présente le triple avantage d'être conduit par des Etats, d'être fondé sur une égalité formelle entre ces Etats –ce qui n'est pas négligeable-, de disposer d'un mécanisme de règlement des différends qui, globalement, dissuade le recours aux pratiques unilatérales. Il existe naturellement de nombreuses pistes de réflexion sur les moyens de renforcer la transparence de cette institution. Mais il n'y a pas, dans ce domaine comme dans d'autres, de solution magique.

Ce sont par exemple les pays en développement qui s'opposent le plus fortement à l'influence des ONG sur l'OMC de crainte que celle-ci déséquilibre les rapports de pouvoir en faveur du Nord.

Ceci étant dit, même quelqu'un comme Stiglitz reconnaît que l'ouverture commerciale est fortement associée à la croissance du revenu par habitant³⁵. Il est également communément admis que l'ouverture des marchés des biens et des services produit de bien meilleurs résultats que l'ouverture des marchés financiers, ouverture qui expliquerait pour beaucoup la crise asiatique de 1997-98. Cela dit, et au-delà de ce constat général, il existe naturellement des divergences considérables entre les différents auteurs sur l'importance de l'ouverture dans une stratégie de développement. Il semble désormais acquis que l'ouverture en soi ne règle rien et qu'elle ne saurait en aucun cas être un substitut à des politiques internes. Les institutions financières multilatérales prétendent n'avoir jamais eu d'autre point de vue que celui-là. Dans les faits, elles ont surestimé l'effet de levier de l'ouverture commerciale sur le développement.

³⁵ Pour une synthèse des travaux sur le sujet et une interprétation **sceptique** sur le lien mécanique entre politique commerciale et croissance économique, cf. Francisco Rodriguez et Dani Rodrik, « Trade policy and economic growth : a skeptic's guide to the cross national evidence », College Park, University of Maryland, mai 2000, art. non publié.

Le problème que nous voulons soulever ici porte cependant sur un autre point. Il a trait à la persistante résistance des opinions publiques aux stratégies d'ouverture, y compris dans les pays développés très largement bénéficiaires du libre échange. Or dans le débat politique sur la mondialisation, ce point est particulièrement important.

Dans une enquête internationale consacrée à l'appréciation des opinions sur le libre échange, on constate que très spontanément, une large partie d'entre elle privilégie l'adoption de mesures protectionnistes pour améliorer la situation économique de leur pays et protéger l'emploi.

En dehors des Pays-Bas et de la Suède, où la préférence pour le protectionnisme est faible (30 et 36 %), dans tous les autres pays, elle est très élevée : 46 % en Allemagne, 56 % aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, 58 % en France, 62 % en Australie³⁶. Le fait encourageant est que dans les pays en développement, cette attitude négative n'est pas nécessairement plus forte, ce qui tendrait à prouver que le libre échange peut profiter au Sud.

Comment expliquer ce hiatus entre une logique forte de libéralisation et une résistance sociale non négligeable à celui-ci ? A ce constat général, il n'y a évidemment pas une seule réponse, mais un faisceau d'explications complexes et complémentaires.

. La première tient au fait que les opinions publiques sont très hermétiques aux analyses extrêmement sophistiquées sur les avantages du libre échangisme et encore davantage aux arguments idéologiques associant libre échangisme et liberté. De ce point de vue, il n'y a pas de continuité forte entre l'adhésion aux valeurs du marché et l'adhésion au libre échangisme. L'exemple le plus frappant est celui des Etats-Unis où l'intériorisation des valeurs du capitalisme, y compris dans sa variante financière, contraste avec la persistance d'une

³⁶ La question posée était la suivante : « Laquelle des deux grandes approches nous paraît-elle être la meilleur pour améliorer la situation de l'économie et de l'emploi dans votre pays : protéger les industries locales en restreignant les importations ou supprimer les restrictions aux importations pour accroître le commerce avec les autres pays ? », Angus Reid Group, Inc., *The Face of the Web. Wave One*, 2000, p. 8.

idéologique mercantiliste³⁷. L'exportation est perçue comme un gain et l'importation comme une perte. La règle de l'avantage comparatif ne se confond pas avec le sens commun. On peut même penser qu'ils se contredisent fortement, comme en témoigne le débat sur les délocalisations : il est difficile de faire accepter l'idée selon laquelle la fermeture d'un site industriel devenu peu compétitif en raison de la concurrence des pays à plus bas salaires, est la contrepartie d'un jeu d'avantages comparatifs plus larges. Au niveau macro-économique, l'explication est parfaitement défendable. Au niveau micro-économique, et politique, elle l'est beaucoup moins. Cela rejoint deux problèmes structureaux de légitimation que rencontre toute politique libre-échangiste : la dissociation des désirs des gagnants et des perdants et le décalage dans le temps entre les pertes occasionnées et les gains réalisés. Pour des salariés qui perdent leur emploi, le fait de leur dire que la balance emplois est « globalement favorable au pays » est un argument purement abstrait, comparable à celui qui consiste à dire à des chômeurs que le chômage a baissé dans le pays. On peut même penser que les conséquences de ce décalage peuvent accentuer la perception négative du libre échange et cela de deux façons : soit en renforçant le sentiment d'échec ou de victimisation des perdants qui se trouvent déclassés. Soit en développant « l'effet de halo », c'est-à-dire l'effet de contagion de l'insécurité chez ceux qui n'en sont pas encore « victimes ». Ce phénomène bien connu à propos de l'immigration –où l'on anticipe la peur de l'étranger qui n'est pas là mais qui ne tardera pas à venir- joue très probablement dans le domaine du commerce mondial même s'il n'a pas été étudié. On gagnerait à le faire, car il est évident que le poids des représentations collectives ou subjectives est dans ce domaine extrêmement important. Des comparaisons internationales montrent que les attitudes favorables au commerce mondial sont fortement corrélées au niveau d'éducation et donc au degré de confiance que l'on a dans ses capacités personnelles à affronter la compétition. Mais cette corrélation n'est pas « pure » car d'autres

³⁷ Kenneth Scheve et Matthew Slaughter, *Globalization and the perceptions of American workers*, Washington, 2001, IIE, 2001, p. 16.

facteurs rentrent en jeu. Un Philippin et un Hollandais auront, à qualification égale, des points de vue différents sur les avantages du libre échange car la confiance qu'ils ont dans leurs pays respectifs pour affronter la mondialisation sera très variable³⁸. L'équation est encore compliquée par le fait que ce sont souvent les groupes les moins exposés à la compétition qui sont les plus favorables au libre échange. Cette réalité est d'ailleurs parfaitement vérifiée dans le cas français où, à la question de savoir si la mondialisation est une chance pour les entreprises et pour l'emploi, ce sont les électeurs socialistes qui répondent oui à 46 % alors que ce pourcentage tombe à 33% chez les électeurs libéraux de « démocratie libérale »³⁹. Cela n'a pas empêché la gauche au pouvoir de se montrer très frileuse face à la mondialisation et de n'engager aucune réflexion pédagogique sur les pertes d'emploi consécutives aux délocalisations.

Si la question des représentations est essentielles, elle ne suffit pas à elle seule à éclairer la préférence pour le protectionnisme. S'y ajoutent des raisons de fond que l'on ne détaillera pas toutes mais que l'on peut résumer ainsi :

1. L'intensification de la mondialisation a coïncidé dans les années 90 avec des croissances relativement faibles, des taux de chômage relativement élevés en Europe et, de ce fait, des progressions modestes du pouvoir d'achat des salariés. Le résultat paraît donc relativement faible au regard des sacrifices consentis en termes de mobilité ou de flexibilité. Il y a certes les contre-exemples américain ou britannique. Mais ils ont aussi leur contrepartie. Aux Etats-Unis, le prix du faible chômage a été l'accroissement considérable des inégalités de revenus et la stagnation des salaires des travailleurs pas ou peu qualifiés. De surcroît le très fort accroissement des importations rencontre désormais

³⁸ Ces différents aspects sont traités de manière exhaustive par Ana Maria Mayda et Dani Rodrik, *Why are some people (and countries) more protectionist than others ?* Cambridge, Harvard University, janvier 2002, art. non publié.

³⁹ *Le Monde*, 19 juillet 2001.

un puissant mouvement d'opposition au libre échangisme, mouvement que reflète la fin de l'identification politique des républicains au libre échangisme.

Les récentes mesures de protection dans le domaine de l'acier, doublées d'une protection traditionnellement forte dans celui des textiles montrent que l'économie la plus puissante du monde peut connaître des ajustements socialement douloureux. On imagine donc l'ampleur de ce coût pour des économies moins bien préparées à la compétition mondiale.

2. Le deuxième problème vient du fait qu'il devient de plus en plus difficile pour un Etat de définir une politique commerciale cohérente, tant sont divergents les intérêts des différents acteurs économiques. Cette pluralité d'intérêts rend toutefois plus difficile le retour à un protectionnisme intégral dans la mesure où il y aura toujours des acteurs économiques sociaux nationaux qui pâtiront de ce choix. On l'a encore vu récemment dans l'affaire de l'acier américain. Ceci étant, les Etats paraissent de plus en plus vulnérables aux pressions des groupes les plus vocaux. Cette évolution paraît d'autant plus forte, que contrairement à certaines idées reçues, les acteurs économiques soucieux de se voir ouvrir les marchés mondiaux ne sont pas spontanément demandeurs de grandes négociations multilatérales. Leur priorité va vers la négociation d'accords bilatéraux ou régionaux où leur contrôle est plus grand que dans des accords multilatéraux. Une enquête d'opinion a montré que plus de la moitié des entreprises européennes étaient indifférentes au résultat du cycle de l'OMC à Doha⁴⁰. Depuis le cycle de l'Uruguay Round, l'attitude des firmes américaines semble assez comparable. Ce sont paradoxalement les Etats qui étaient à Doha les plus demandeurs d'une relance des négociations multilatérales. Pour les Etats du Nord, il en allait de leur crédibilité politique après l'échec de Seattle. Au sein de cet ensemble, l'Europe avait un intérêt tout particulier : faire entrer les questions d'environnement et de

⁴⁰ UPS, *Europe Business Monitor Executive Summary*, Nouvelle édition, 2002.
www.ebm.ups.com.

mesures sociales dans le jeu commercial mondial. Elle y est partiellement parvenue. Pour les Etats du Sud, la motivation était peut-être plus grande. Il s'agissait d'obtenir une ouverture plus grande des marchés du Nord tout en résistant à une régulation des échanges qu'ils assimilent souvent à un nouvel avatar protectionniste.

3. Les difficultés que connaît aujourd'hui le système commercial mondial tiennent enfin au fait que les enjeux commerciaux ont changé de sens. Il ne s'agit plus seulement de réduire des barrières tarifaires ou non tarifaires sur la base de concessions réciproques, mais d'égaliser les conditions sociales de production de l'échange⁴¹. Ce qui veut fondamentalement dire que la libération des échanges porte en elle-même les termes d'une compétition non pas seulement entre économies, mais entre systèmes sociaux. Du coup, le nombre d'acteurs –les stakeholders- se trouve singulièrement accru. Ces acteurs, ce ne sont pas seulement les Etats, mais aussi les acteurs non gouvernementaux. Particulièrement présents dans les domaines de l'environnement et des droits de l'homme, ils plaident pour que la libération des échanges soit conditionnée par la satisfaction de revendications dans ces deux domaines. Ils se sont fait les chantres d'une mondialisation plus régulée. Ce faisant, ils complexifient considérablement les enjeux du commerce mondial, complexification que la montée en puissance de l'OMC révèle de manière éclatante.

Ils les complexifient pour les Etats qui doivent tenir compte de demandes sociales en matière de commerce qui n'émanent plus seulement des agents économiques. Ils les complexifient pour les entreprises qui craignent de se voir proposer des règles en matière d'environnement ou d'emploi. Ils complexifient pour les Etats du Sud qui craignent un « protectionnisme vert ».

⁴¹ Cf. Zaki Laïdi et Pascal Lamy, « La gouvernance mondiale ou comment donner sens à la globalisation » in *Gouvernance mondiale*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, Paris, La Documentation Française, 2002.

La conséquence de tout ceci est la constitution d'une coalition totalement hétéroclite d'intérêts et de représentations défavorables à l'approfondissement du processus de libération des échanges. Cette coalition comprend :

- des acteurs économiques qui voient dans la régulation multinationale soit un corset potentiel de régulations non économiques (environnement, protection sociale) soit une source de compétition accrue avec des concurrents sans contrepartie évidente. C'est la raison pour laquelle les acteurs économiques préfèrent les accords bilatéraux aux accords multilatéraux dans la mesure où les premiers offrent des contreparties plus clairement ciblées.
- des acteurs non économiques qui souhaitent prévenir une marchandisation du monde soit en freinant l'extension du champ des services ouverts à la concurrence (exception culturelle, éducation, santé), soit en «soumettant les échanges à une conditionnalité verte ou sociale ».
- des acteurs étatiques au Nord qui se trouvent confrontés à l'ouverture de « secteurs sensibles ». Ces derniers étant soit des secteurs restructurés, contrôlés par des intérêts locaux (lobbies sidérurgiques ou textiles aux Etats-Unis, par exemple), soit des secteurs protégés exprimant des préférences collectives (défense de la ruralité par exemple, dans le cas européen).
- des Etats du Sud pour qui l'accès aux marchés du Nord est une priorité absolue, et pour qui le libre échangeisme s'apparente à un marché de dupes dans la mesure où il exclut la libre circulation du travail. Il est en effet frappant de voir combien le système mondial fonctionne dans les faits de manière assez éloignée des principes libéraux. Ainsi, sur le plan financier, par exemple, l'extraordinaire attractivité du marché américain qui exerce, par la force des choses, un effet d'éviction sur le reste du monde, dément l'hypothèse selon laquelle l'épargne des pays riches se

dirige logiquement vers les pays plus pauvres à potentiel de développement.⁴² Le paradoxe actuel est que ce sont les pays émergents du Sud qui sont aujourd'hui les plus proches de la vision libérale du libre échange, même si dans les faits, ils n'échappent pas au mercantilisme.

- des sociétés du Sud pour qui l'ouverture, comprise au sens le plus large, se traduit globalement par un sentiment accru d'insécurité économique. Ce sentiment frappe tout particulièrement les classes moyennes généralement inquiètes de l'accroissement de la mobilité sociale qui joue naturellement dans les deux sens. Certaines enquêtes montrent que l'insatisfaction sociale est forte, même dans des groupes sociaux dont le revenu moyen s'est objectivement accru, soit parce qu'ils estiment ne bénéficier que faiblement de la mobilité ascensionnelle en fait de l'accroissement des inégalités- soit parce qu'ils mesurent la fragilité de leur situation⁴³. Il en découle un sentiment de vulnérabilité et d'insécurité qui renvoie au déficit symbolique de la mondialisation⁴⁴. Par le fait qu'elle n'est articulée à aucune grammaire collective, la mondialisation apparaît vulnérable à toutes les contestations.

⁴² *Le Monde*, 10 avril 2001.

⁴³ La dimension subjective des représentations des inégalités indépendamment des faits objectifs a bien été soulignée par Carol Graham et Stefano Pattinato, *Frustrated achievers, Winners, Losers and subjective well being in new market economies*, The Brookings Institution, janvier 2001. Center on Social and Economic Dynamics. Working Paper Series, n° 21.

⁴⁴ Dani Rodrik, *Why is there so much economic insecurity in Latin America ?*, Cambridge, Harvard University, octobre 1999, www.ksg.harvard.edu/rodrik